

LE MESSENGER SYNDICAL

Organe Mensuel des Syndicats de Travailleurs Chrétiens Nantais

Administration et Rédaction : 5, Rue de Bel-Air, Nantes

ELECTIONS au Conseil Supérieur du Travail

A la fin de juillet dernier, les organisations professionnelles ont eu pour but de renouveler, par voie d'élection, le mandat de leurs représentants au Conseil Supérieur du Travail ; la Confédération Française des travailleurs chrétiens, fidèle à son programme, présentait dans tous les différents groupes des candidats aux suffrages des électeurs. La victoire vint couronner nos efforts, démontrant une fois de plus la vitalité et la force de nos groupements catholiques.

Dans le Groupe 1, Mines et Carrières, Carneau est élu par 76 voix sur 91 suffrages exprimés.

Groupes 6 et 7, Laine, Lin, Coton, Verkindere est élu par 275 voix sur 341 suffrages exprimés ; Mlle Vanbervillet est élue par 253 voix sur 334 suffrages exprimés.

Groupe 9, Vêtement, Mlle Debray est élue par 578 voix sur 724 suffrages exprimés.

Groupe 10, Mlle Beeckmans est élue par 578 voix sur 718 suffrages exprimés.

Groupe 20, Gaston Tessier est élu par 2.088 voix sur 2.983 suffrages exprimés.

Groupe 21, Besse est élu par 2.103 voix sur 2.545 suffrages exprimés.

Un seul siège est en ballottage, le Groupe 12, Métallurgie, où notre camarade Michaud arrive en tête avec 223 voix sur 559 suffrages et laissant son concurrent le mieux favorisé avec 143 voix. Au scrutin définitif nous avons donc le bon espoir de voir notre candidat triompher, ce qui portera à huit le nombre de sièges occupés par les nôtres au Conseil Supérieur du Travail.

Cette victoire sera pour nous un encouragement et un stimulant ; il appartiendra à chacun de nous, de plus en plus, de se bien pénétrer de la doctrine sociale catholique et mettant en pratique l'esprit de justice et de concorde, on obtient de plus beaux fruits qu'avec l'esprit de haine et de chambardement.

Service d'achats en commun

Aperçu de quelques prix

Riz caroline, le kil.....	Fr. 2 »
Café, la livre	4 40 et 3 85
Chicorée, le paquet de 0.250, 0 85 et 0 80	
Tapioca, le paquet de 0.250, 0 50 et 0 60	
Savon minéral	0 45
Vanille Bourbon extra, la gousse....	0 60
Cacao Eleska, la boîte de 0.500.....	4 10

Essence de rose, eau de Mélisse Boyer, eau de fleur d'oranger, eau de Cologne ambrée.

Des achats en gros de pommes de terre, oignons, haricots blancs et autres légumes secs sont en cours de préparation. Les livraisons à domicile pourront être faites par minimum de 50 kilos de pommes de terre.

Les commandes seront reçues au siège, 6, rue de Bel-Air, à partir du 15 septembre.

Il est rappelé que peuvent bénéficier au service d'achats en commun tous les syndiqués adhérents à l'Union départementale des Syndicats de travailleurs chrétiens, sous la seule condition d'être à jour de ses cotisations syndicales.

Syndicat des Employés

Les cours de comptabilité devant ouvrir prochainement, les syndiqués ayant l'intention de suivre ces cours sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible.

NÉCROLOGIE

Notre camarade Gaston Tessier, secrétaire général de Paris, que nous venons d'élire si brillamment au Conseil Supérieur du Travail, vient d'être frappé douloureusement par le décès de son fils.

En cette circonstance, nous lui offrons nos bien chrétiennes condoléances.

CONGRÈS RÉGIONAL DE L'OUEST

Le dimanche 13 novembre aura lieu, à Nantes, un Congrès régional de tous nos syndicats et sections syndicales de l'Ouest. Notre ami et président général Zirnheld, assisté de plusieurs délégués parisiens, prendront part à nos travaux. Le programme, dans ses grandes lignes, en est arrêté comme suit :

Le samedi, 12 novembre, à 15 heures 30, réception des congressistes au siège, 6, rue de Bel-Air ; à 16 heures, séance d'ouverture, appel des délégués. Rapport par Charles Rialland, vice-président du Syndicat des employés, sur la nécessité des Unions régionales ; à 20 heures, grande réunion avec conférence.

Le dimanche 13, messe à 7 heures ; à 9 heures, rapport par Caron, secrétaire du Syndicat des employés, sur la marche des Syndicats de l'Ouest ; à 12 heures, déjeuner par souscription ; à 14 heures, rapport par Perrin, président du Syndicat des Métallurgistes, sur les assurances sociales ; à 16 heures, rapport par Mlle X..., du Syndicat des Employées, sur la formation et l'utilité des propagandistes.

Toutes les séances d'études auront lieu au siège social, 6, rue de Bel-Air. Tous les syndiqués affiliés à l'Union pourront y assister et prendre part.

Les personnes étrangères aux Syndicats qui désireraient assister à nos réunions, sont priées de bien vouloir nous en adresser la demande.

Le Secrétaire : CARON.

Syndicat de la Métallurgie

RÉUNION DE BUREAU

Séance du 13 Août

La séance est ouverte à 14 heures. Le Président donne lecture d'une lettre au Syndicat patronal en réponse à la lettre du Syndicat au sujet de la diminution de la vie chère ; il est décidé à l'unanimité qu'une réponse à la lettre du Syndicat patronal sera envoyée pour bien préciser notre lettre et obtenir quelques renseignements au sujet de terrains proposés par les patrons comme jardins ouvriers, et sur la nécessité, par le temps de chômage actuel, de réserver aux ouvriers français le travail existant au lieu de garder des étrangers à manger le pain de nos camarades français.

Il est en outre décidé d'organiser dans notre groupe une section de jeunes pour donner quelques fêtes au cours de l'hiver prochain, afin de nous constituer un fonds

de caisse pour la propagande de nos œuvres sociales.

Il est ensuite donné connaissance d'une réclamation d'un syndiqué au sujet de la coopérative. Il est décidé que M. Forgier sera prié de venir à une réunion de bureau de la métallurgie pour s'expliquer sur ce point et bien mettre au net les conditions de notre coopérative au magasin d'achat en commun.

Le Secrétaire-adjoint,
CHEVALIER.

Nous envoyons nos plus vives condoléances à notre camarade Ouvrard, qui vient d'avoir la douleur de perdre sa mère.

La prochaine réunion de bureau aura lieu le deuxième samedi de septembre, le 10, à 14 heures.

La reprise des cours d'électricité aura lieu le mercredi 5 octobre, à 18 heures 45, au siège, rue de Bel-Air, 6.

Union Sportive Syndicale Catholique

Le 9 août 1921, à 19 heures 1/4, se réunissaient, 6, rue de Bel-Air, les futurs membres de l'Union Sportive syndicale catholique, en vue de la constitution définitive de la Société. Lecture est faite des statuts dont tous les articles sont adoptés à l'unanimité. En conséquence, la Société est déclarée définitivement constituée et on procède à la nomination du bureau.

Sont nommés et agréés : président, M. Charles Rialland ; secrétaire, M. Eugène Fraboul ; trésorier, M. André Callet.

Il est sursis provisoirement à la nomination d'un vice-président.

Pour les costumes, il est ensuite décidé que pour les garçons il ne serait pas provisoirement nécessaire, mais par contre, tous sans exception ne devront pénétrer sur le terrain qu'en espadrilles, ceci pour éviter éventuellement des accidents toujours possible avec des souliers. Pour les jeunes filles, et contrairement aux garçons, le port immédiat d'un costume est nécessaire et obligatoire. Le docteur Condroyer en met à la disposition des jeunes filles aux prix suivants : culotte, 8 francs ; tunique, 12 francs.

Les jeunes filles qui préféreraient se confectionner elles-mêmes leur costume, peuvent le faire à la condition que ce costume soit absolument identique au modèle donné par le docteur Condroyer.

Enfin, les jeunes filles qui préféreraient louer la tunique, pourront le faire près de la Société, à raison de 0 fr. 50 par mois.

La Coopérative du Syndicat met à la disposition des membres de la Société un lot d'espadrilles avec semelle corde et ca-

outchou à un prix très intéressant, bien inférieur à celui du commerce.

Nous rappelons que seuls peuvent faire partie de la Société les membres d'un des Syndicats adhérents à l'Union Départementale des Travailleurs Chrétiens de la Loire-Inférieure, leurs frères, sœurs ou enfants.

La cotisation est de 3 francs par mois.

Les cours ont lieu sous la haute direction du docteur Condroyer, les lundi et jeudi : pour les jeunes gens, de 18 h. 1/4 à 19 h. 1/4 ; pour les jeunes filles, de 19 h. 1/4 à 20 heures.

Pendant les cours, personne n'est admis sur le terrain.

Aucun cours n'a lieu le dimanche.

Les adhésions sont reçues soit au siège de la Société, 6, rue de Bel-Air, le vendredi soir, soit sur le terrain, les lundi et jeudi.

Nous engageons vivement tous les jeunes gens et jeunes filles faisant partie de nos syndicats et désirant faire du sport, à donner, dans le plus bref délai, leur adhésion.

Le Secrétaire : FRABOUL.

Section des Dames

VIE SYNDICALE

Cet article est écrit en pleine période de vacances — c'est encore, pour beaucoup, le cher bon moment du repos, si doux parce qu'il a été bien gagné.

Mais ce n'était qu'une halte. Et quand les jours se seront écoulés, quand on aura repris des forces, on repartira aussi contentes que l'on était venues.

Aussi contentes, et plus même, car revenir c'est retrouver sa maison, sa chère maison qui abrite nos aimés : parents, frères, sœurs — où nous nous aimons, où, tous unis, nous partageons nos joies et nos difficultés — revenir, c'est retrouver son travail — ce travail auquel nous donnons toute l'année beaucoup du meilleur de nous-même, de notre cœur, de notre intelligence, de nos forces. Quand nous le retrouvons, nous éprouvons la joie de revoir un ami très cher — revenir, c'est retrouver le Syndicat.

Ah ! le Syndicat, c'est pour nous toutes une grande et bien chère famille ; n'en réunit-il pas tous les éléments : l'impulsion dirigeante, réfléchie et douce tout à la fois, le souci de toutes et de chacun puisque le bureau a pour programme d'étudier et de mettre en application tous les services possibles ; le grand nombre, puisque plus la famille est vaste plus elle est heureuse et gaie.

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES

15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES

15, rue du Calvaire

La plus importante organisation spécialisée dans le TISSU

MAISONS DE VENTE DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

Pour tous vos Achats

Adressez-vous

A LA PREMIÈRE MAISON

EN TISSUS & CONFECTIONS

Georges GANUCHAUD & Fils

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix. — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES. — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché



TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

7 Grands Prix

ÉCOLE PIGIER

39 Médailles d'Or

1^{re} Ecole Pratique de Commerce fondée en France en 1850 — Maison Principale : 19, Boul. Poissonnière, PARIS

Succursales : De NANTES, Rue Crébillon, 6 et 8 -- Téléphone 2.14. De SAINT-NAZAIRE, Rue Amiral-Courbet. De LORIENT, Rue du Petit-Port, 55.

Enseignement Rapide et Individuel -- Commerce - Comptabilité - Sténo-Dactylo - Langues, etc.

HOMMES, JEUNES GENS } M. BRILLET } DAMES, JEUNES FILLES
Inscription à toutes époques } Expert-Comptable } Entrées et Salles spéciales
de l'Année. } Directeur-Concessionnaire } Professeurs Dames

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

de la machine qu'il doit comprendre et dominer ? Les cours de perfectionnement sont donc utiles pour le développement des ouvriers, dont le travail machinal risquerait de devenir inconscient, afin de leur donner un minimum de connaissances techniques indispensables.

Tous les travailleurs ne sont pas appelés à l'usine, et n'est-ce pas, notamment, vers les métiers trop abandonnés souvent qu'il faut orienter les jeunes filles ? L'apprentissage de ces métiers devra se faire à l'atelier, mais les cours compléteront la formation souvent plus pratique que théorique qui y est donnée. Ils ouvriront à la jeune ouvrière des horizons plus larges, l'attachent à son métier en lui faisant comprendre la place qu'il occupe dans l'industrie nationale. Augmentant la valeur professionnelle de l'ouvrière, les cours doivent de plus avoir un rôle intellectuel et social.

Rôle intellectuel en rappelant à l'apprentie l'enseignement primaire reçu à l'école, en l'aidant à en faire l'application dans sa vie professionnelle.

Rôle moral aussi, à cet âge si difficile, à ce tournant dangereux de la vie. Les sollicitations, les mauvais exemples trouvent un écho dans l'âme où les passions s'éveillent.

C'est alors qu'il faut montrer à la fillette, au début de sa vie professionnelle, et la beauté de l'effort et la noblesse du travail, et la joie que l'on trouve dans l'accomplissement consciencieux d'un labeur même pénible.

Les cours ne sont-ils pas appelés à former ces ouvrières honnêtes et laborieuses ?

Mais le travail « professionnel », qu'il soit industriel ou commercial, n'est, en quelque sorte, qu'un accident dans la vie de la femme. Son vrai labeur est au foyer domestique ; il ne faut pas que celui auquel elle est contrainte par les nécessités économiques la détourne de sa véritable mission.

Il convient donc de faire une place à l'enseignement familial et ménager dans ces cours destinés à préparer non seulement des ouvrières compétentes, mais aussi de bonnes ménagères.

Le but est attrayant, direz-vous peut-être : développer les femmes ouvrières au triple point de vue intellectuel, professionnel et social ; travailler ainsi pour la France en lui permettant de conquérir le premier rang économique parmi les nations, en préparant des familles honnêtes et sérieuses assurant la stabilité de la société.

Mais quand pourra être donné cet enseignement ? Les journées de travail de huit heures ne sont-elles pas déjà trop longues pour cette jeunesse ouvrière de treize à dix-huit ans ?

Evidemment, et il nous semble que ce serait abusif d'organiser des cours le soir, surtout à Paris, où l'éloignement entre l'habitation et l'atelier occasionne une perte de temps et de forces. Aussi pensons-nous que ce serait faire une excellente utilisation de la semaine anglaise que de donner le samedi après-midi cet enseignement complémentaire et technique.

Cet exposé trop bref ne permet pas de montrer toute l'importance de la loi et le parti que l'on peut en tirer. Il suffit peut-être pour laisser entrevoir que la tâche est immense.

La Direction de l'enseignement technique et certains départements s'emploient activement à assumer la part qui leur incombe, mais le champ d'action reste très vaste pour l'initiative privée, presque tout étant encore à faire sur ce terrain.

Des organisations intéressantes ont surgi dans les centres professionnels et dans les milieux où l'on se préoccupe de l'apprentissage.

Ne citons à titre d'exemple que l'initiative prise par l'Association féminine pour l'Etude et l'Action sociales, initiative originale dans sa conception ; elle fait appel à tous les dévouements, à toutes les compétences, surtout, car on ne s'improvise pas dans ces questions. Le Comité directeur de sa section de l'Enseignement professionnel est composé de représentants du monde patronal, de délégués des ouvrières et des employées et de personnes spécialisées dans les questions sociales, qui, sans être de la profession, font le lien entre les deux éléments de la profession et appellent leur collaboration. De plus, grâce à son conseil social et à son conseil technique, l'Association peut étendre son action, perfectionner toujours ses programmes et ses méthodes.

L'œuvre ébauchée ou commencée ici ou là est à poursuivre. L'avenir de la France est certainement intéressé à sa réalisation, c'est pourquoi chacun de nous aura à cœur d'apporter sa petite pierre à la construction de l'édifice.

E. NORRO.

Un discours du Père Rutten

Nous ne voulons pas tarder davantage à donner à nos amis lecteurs un aperçu du remarquable cours que fit le Père Rutten à la clôture de la Semaine sociale et qui souleva l'unanime enthousiasme. — Nous empruntons à notre confrère de Toulouse, le Télégramme, un très heureux résumé de ce cours.

Sur l'estrade, où sa robe blanche fait dans la pénombre, une tâche de lumière, le P. Rutten commence son cours et c'est tout de suite par une image familière qu'il débute : « Salomon a dit « quand les parents ont mangé des raisins trop verts les dents des enfants sont agacées » ceci pour établir qu'il existe une loi d'hérédité mystérieuse et profonde qui veut que, dans les nations comme dans les familles, les tares et les ruines survivent fréquemment aux causes qui les ont provoquées. Ce phénomène est encore plus visible dans la vie des peuples que dans celle des individus.

Le bolchevisme est une réaction exagérée et violente contre la politique du libéralisme qui n'a pas tenu compte de la personnalité humaine dont la société doit obligatoirement assurer l'entier développement.

Or, il n'est pas admissible d'attribuer au capital un rôle plus important qu'au travail car au contraire, le travail humain a plus de valeur morale que le capital. Le capitaliste n'est pas un bienfaiteur à qui le travailleur doit de la reconnaissance ; ils sont tous deux des collaborateurs qui doivent unir leurs efforts non seulement pour leur bien respectif mais aussi en vue de l'intérêt général.

Mais il ne faudrait pas que l'ouvrier abusât, lui aussi, de la force de plus en plus considérable que lui assure l'organisation syndicale pour faire, à son tour, ce qu'il a reproché à juste titre à tant de patrons. Ce ne serait vraiment pas la peine d'avoir tant combattu la dictature patronale pour lui substituer cet autre autocrate qui serait un chef syndical élu à cause de son audace et de sa facilité de parole bien plus qu'à cause de sa valeur professionnelle et morale.

L'injustice initiale résultant de l'absence du contrat de salaire fut longtemps aggravée par la façon dont on déterminait les conditions du travail. Dieu et sa morale étaient invoqués quand il s'agissait de préserver les biens acquis ; ils étaient oubliés quand il s'agissait de l'acquisition de ces biens. Dans tous les pays et dans toutes les professions, les conditions de travail se sont améliorées dans la mesure où les ouvriers ont remplacé le régime de l'isolement et de l'impuissance par celui de la cohésion et de la discipline syndicales. Ne perdons pas notre temps à faire croire à des ouvriers parfaitement conscients de ce fait brutal, qu'ils doivent exclusivement l'amélioration progressive de leur sort aux bonnes dispositions de ceux qui représentent le capital.

Non, le capital a contre cette théorie des faits trop accablants et nous devons constater que Dieu et sa morale sont bien souvent invoqués pour la conservation de biens acquis tandis qu'on n'a pas invoqué cette inévitabilité pour acquérir ces biens ! (longs applaudissements).

A l'appui de ses affirmations, le conférencier cite des passages extrêmement suggestifs de l'étude publiée tout récemment dans la « Revue Internationale du Travail », M. Rockefeller, un capitaliste à coup sûr très authentique. M. Rockefeller y développe cette idée que l'industrie est tout autant un service d'utilité sociale qu'un moyen de produire des revenus. « La meilleure politique industrielle est celle qui s'inspire tout autant du bien-être des travailleurs que de la production des bénéfices, et qui peut même, quand des conditions humanitaires l'exigent, subordonner le profit au bien-être des ouvriers. »

La troisième injustice sociale résulte du fait que l'industriel s'arroge à lui seul le droit de fixer les prix. La paix sociale est impossible tant que l'industriel maintient cette prétention ou trouve plus commode de se laisser emporter par le courant d'une concurrence qu'il faudrait canaliser.

Mais nous n'aurions fait que de la demiesogne si nous nous bornions à faire disparaître les traces des injustices sociales d'hier et d'aujourd'hui. Il faut aussi, et il faut surtout, que le syndicalisme chrétien coopère efficacement à l'œuvre essentielle qui consiste à instaurer dans le pays et dans la cité l'ordre social chrétien.

Ne perdons pas de vue que toutes les réformes actuellement préconisées, telles la participation aux bénéfices, l'actionnariat ouvrier, les comités de salaires, les conseils d'usine, etc., pourraient parfaitement être introduites demain dans un régime économique qui demeurerait individualiste et anormal. C'est pourquoi ces

réformes ne seront vraiment bienfaisantes que si elles sont encadrées dans le régime de la profession organisée.

Mais notre tâche est loin d'être terminée quand nous aurons fait de chaque ouvrier un syndiqué, un mutualiste et un coopérateur ; il faut en même temps travailler à élever sans cesse le niveau intellectuel, moral et esthétique de la classe ouvrière et l'intéresser aux affaires générales du pays.

Et ce passage du cours du P. Rutten est particulièrement applaudi. Ce regret, que l'on sent d'une poignante sincérité sur le manque d'éducation artistique et esthétique des milieux ouvriers est vivement ressenti par toute l'assistance. Lorsque le conférencier déplore le manque de coquetterie, d'élégance des femmes d'ouvriers qui par là ne retiennent pas leur mari chez eux, de nouveaux applaudissements interrompent le conférencier.

Tel est le but poursuivi par les Ligues ouvrières en Belgique, qui fonctionnent à côté de l'organisation syndicale. Comme les syndicats, elles sont dirigées par des ouvriers aidés de quelques conseillers moraux qui ne viennent pas s'imposer, mais sont désirés parce qu'ils ont mérité l'absolue confiance de la classe ouvrière.

La seconde organisation par laquelle nous voulons compléter l'organisation professionnelle, c'est le conseil central de toutes les professions. Ce Conseil Central a pour but : la coordination, dans la mesure du possible, des règlements adoptés dans les diverses professions ; l'étude des questions d'intérêt général pour toutes les professions, et l'examen des projets de conventions internationales.

Il est inadmissible que les délégués des syndicats ouvriers n'aient pas leur mot à dire dans la préparation des traités de commerce dont les répercussions sur la rémunération et les conditions du travail sont évidentes et multiples.

Le conférencier clôture les leçons de la Semaine Sociale en faisant ressortir le bien immense réalisé par un enseignement qui fut un commentaire magnifique de la parole du Christ : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de Justice, car ils seront rassasiés. »

Des applaudissements qui ont de la peine à se calmer saluent cette conférence d'un homme qui a le droit de parler non seulement parce qu'il sait beaucoup mais surtout parce qu'il agit beaucoup plus encore.

C'est un grand succès personnel qui a été fait au P. Rutten. Les Semainiers ont ainsi voulu dire toute l'admiration qu'ils éprouvent pour un des plus grands parmi les apôtres de la démocratie chrétienne.

Pour l'union des forces coopératives internationales chrétiennes

A Milan, dans une salle offerte par la Banca del Lavoro e della Cooperazione, sous la présidence de M. Lanzerotti, s'est de nouveau réunie la commission préparatoire de l'Internationale coopérative chrétienne.

Etaient présents : le Comm. Pennati, le Comm. Chiri, secrétaire général de la Confederazione Cooperativa Italiana, M. Lanzerotti, M. Pio Mayer, M. Ricardo Viglione, M. Tommaso Cortis, secrétaire de la commission. Le député Tovini, le prof. Hofert, M. de Carli avaient justifié leur absence.

Le Dr Braun et le chanoine Jung, représentants de la Banque coopérative fédérale suisse et de la Konkordia, étaient arrivés justement de Zurich pour prendre des accords définitifs au sujet du congrès international qui devra se tenir en cette ville au mois d'août prochain.

Le secrétaire, M. Cortis, a parlé du travail accompli depuis la dernière réunion, s'étendant spécialement sur les démarches faites pour obtenir à l'Internationale en formation l'adhésion des organes coopératifs chrétiens étrangers. L'adhésion de presque toutes les nations de l'Europe centrale et occidentale est assurée, ainsi que celle de certains Etats de l'Amérique latine.

Le secrétaire communique à ce sujet les plus récentes adhésions parvenues parmi lesquelles celles des importants organes coopératifs chrétiens de Belgique et d'Espagne.

Il ajoute que le secrétariat a largement répandu à l'étranger un questionnaire en diverses langues pour recueillir des données statistiques sur le mouvement coopératif blanc, qui permettront de présenter au Congrès de Zurich un cadre complet sur les forces coopératives qui, dans les divers pays, suivent la méthode de l'école sociale-chrétienne. Il donne ensuite la nouvelle que la presse coopérative étrangère, avec laquelle depuis longtemps le secrétariat a organisé un échange de semblables périodiques italiens, suit avec

beaucoup de sympathie l'initiative des organisations coopératives italiennes pour l'entente avec celles des autres nations et répand à l'étranger d'amples nouvelles sur le mouvement coopératif chrétien d'Italie.

M. Chiri souhaite qu'au moyen de l'enquête préparée par le secrétariat, on puisse mettre à la base du travail de l'Internationale une connaissance exacte du rendement des forces coopératives chrétiennes internationales. Il insiste sur la nécessité d'une déclaration de principes qui indique clairement le but que les coopérateurs chrétiens entendent poursuivre par leur action.

Preennent ensuite la parole en sens divers MM. Lanzerotti, Viglione, Mayer, Jung, Braun, Cortis. Le secrétaire présente ensuite un projet de statuts de l'Internationale, que l'on devra discuter au congrès de Zurich et qui, sauf quelques modifications, est approuvé.

En dernier lieu, on prend les accords définitifs pour le congrès qui reste fixé pour les 20-21 août, et l'on arrête les sujets et les rapporteurs, en donnant la charge de son organisation au secrétariat, d'accord avec les amis suisses, lesquels sont remerciés pour leur assistance à la séance et pour l'hospitalité qu'ils offriront à Zurich aux confrères coopérateurs.

En dernier lieu, M. Lanzerotti communique la récente distinction honorifique accordée par S. M. le roi à M. Chiri et s'en félicite avec lui, notant la signification de cet événement, qui est une nouvelle preuve de l'affermissement du mouvement coopératif blanc en Italie.

Les présents s'associent cordialement à ses paroles et la séance est levée.

Pour les Coopératives

Nous signalons aux coopératives et groupements d'achats une proposition qui nous est faite et qu'après étude nous croyons de nature à les intéresser. Une agence d'usines, installée à Paris, propose de déposer dans les coopératives qui lui en feront la demande un échantillonnage d'articles de mercerie, bonneterie, laine et tissus ; les inventus seraient repris et les prix proposés sont nettement inférieurs à ceux du commerce.

Tous ceux que cette proposition intéressera sont priés d'écrire à la Vie Sociale, 31, rue de Bellechasse, Paris.

Voici notre devise :

L'ARGENT FRANÇAIS AUX ENTREPRISES FRANÇAISES TRAVAILLEURS

Economiser l'argent,
c'est bien.
Savoir le défendre,
c'est mieux.



Le quart d'heure passé chaque semaine à lire la

**COOPÉRATION FINANCIÈRE
COMMERCIALE et INDUSTRIELLE**
peut éviter des années de ruine ou de gêne.

SOYONS LOGIQUES

A quoi bon économiser toute sa vie l'argent de ses vieux jours si l'on ne fait rien pour le préserver.

LA COOPÉRATION FINANCIÈRE COMMERCIALE et INDUSTRIELLE

(Fondée pendant la Guerre)

tient au courant de tout ce qui peut réellement défendre ou préserver un avoir même quand on ignore la Finance.

Le Service d'essai gratuit d'un mois sur simple demande n'engage à rien, ne coûte rien, mais on apprend à nous connaître.

Ecrire à La COOPÉRATION FINANCIÈRE
18, Rue Choron, Paris (9^e)
comme à un ami. Elle a un Conseil efficace pour tous les cas.

LES ACHÉTEURS DE
Montres, Pendules, Bijoux
ont le plus grand intérêt à consulter les
CATALOGUES ILLUSTRÉS envoyés FRANCO
PAR **F. AMIET** Ancien Directeur de l'École
Municipale d'Horlogerie -
MAISON FONDÉE EN 1794 - BESANCON (Doubs)

La vie sociale

Les deux Congrès

Ces chaleurs torrides n'arrêtent point les intrépides orateurs. Les congrès succèdent aux congrès : à Lille, c'est le congrès de la C. G. T. ; à Toulouse, la Semaine sociale des catholiques sociaux. Nous ne voudrions point paraître témoigner quelque acrimonie, et cependant la simple lecture de journaux indifférents, le rapprochement de leurs comptes rendus nous invitent à réfléchir sur la différence de l'atmosphère des deux congrès. Il ne s'agit point ici de raconter les deux réunions, d'en suivre le détail : la prochaine *Ame française* parlera de Toulouse à ses lecteurs et la prochaine *Vie sociale* de Lille. Il n'est question ici que de vues plus générales sur les mentalités diverses des assistances et les résultats des Congrès.

A Toulouse, c'est la cordialité absolue, le libre échange des propos, des points de vues, des opinions diverses; il suffit de jeter un coup d'œil sur les jardins de l'Institut pour se faire une idée de cette aimable harmonie. Ils sont là, venus de tous les coins de France et de l'étranger, apportant avec eux chacun ses préoccupations particulières, ses vues personnelles, et tous décidés à mettre ces biens en commun pour s'enrichir tous de leurs expériences personnelles et ne rien garder jalousement. Ecclésiastiques, ingénieurs, parlementaires, avocats, professeurs et syndiqués, journalistes même ne cessent, dans les haltes que leur ménagent les cours, de se communiquer leurs impressions, de vivre d'une vie commune. Et il faut entendre et voir de quel cœur les Polonais, les Belges, les Italiens, les Espagnols, les Yougo-Slaves et les Tchéco-Slovaques se joignent à nous. Des coins du monde les plus lointains on est venu : au Chili tel abbé de nos amis rapportera le vivant souvenir de ces journées ; en Chine, les jeunes que nous avons vus à Toulouse feront bénéficier leurs amis de cette Semaine. Tel est le cœur de cette véritable Internationale dont le Père Rutten exprime si fortement tout l'amour.

A Lille (et nous ne le disons point sans quelque regret, car il y a là des sincères et des courageux, des militants ardents et désintéressés, dont l'amertume a dû être bien pesante), c'est une répétition des *Frères ennemis*. Dans la salle des séances, loin de toute pensée de concorde, deux factions rivales se heurtent et s'entrechoquent, venues là non pour mettre fin à des luttes fratricides, non pour l'apaisement, mais pour l'assaut de positions contraires et pour compter les forces de chaque camp. Atmosphère de passion et de haine dont le *Peuple* et l'*Humanité* traduisent les violents courants. A la première rencontre, les coups éclatent; et ces amis du genre humain, qui nous tailleraient volontiers en pièces pour étendre la concorde par delà toutes les frontières, ne peuvent se rencontrer entre quatre murs sans en venir aux mains.

Les discussions maintenant ? Les méthodes de travail et de dialectique ? On n'en saurait rêver de plus différentes : à Toulouse, on veut apprendre et savoir. On se propose un problème central et l'on fait appel aux compétences pour les exposer et les résoudre. Professeurs et auditeurs rivalisent d'efforts pour développer avec le plus de clarté et suivre avec le plus d'attention les questions les plus ardues : le cours que fit samedi Max Turmann sur le change, vrai chef-d'œuvre de clarification et de synthèse, symbolisait à merveille une méthode qui veut mettre les travailleurs au courant des travaux les plus techniques et leur permettre de se reconnaître aisément dans le dédale des questions. Et les séances documentaires ? ces petites réunions privées où un nombre plus restreint d'auditeurs, particulièrement occupés d'un problème pratique, se réunissent pour le débattre ensemble. Qui a suivi ces échanges de vues sur les secrétariats sociaux, les coopératives, les Lignes d'acheteurs, les assurances sociales, les syndicats, l'application de la loi Astier a pu se rendre compte de la volonté arrêtée qu'avaient les Semainiers de trouver les formules pratiques et de faire de leurs réunions la préface de réalisations.

A Lille ? Est-ce bien une discussion ? Chaque délégué est là, pour une décision qui sera le maintien ou la chute du Bureau confédéral; chacun y vient, lié d'a-

vance par le mandat impératif qu'il a reçu et qu'il exécute. Quoi qu'il entende, quoi qu'il voie, il ne peut changer sa décision. Alors de quel intérêt le débat ? A quoi bon ? Toutes les plaidoiries, tous les réquisitoires tourneront forcément dans le cercle étroit des attaques et des contre-attaques, des défenses et des procès de tendances. On ne peut en sortir; voici un an que l'on s'y débat, et à travers les mailles trop lâches de ces discussions sophistiques, — qui ne peuvent plus retenir ni prendre personne, — les foules glissent et s'en vont désenchantées.

Aussi bien, ne serons-nous jamais plus sévères pour les congressistes de Lille que l'un d'entre eux, Digat, qui s'écriait :

— *Nous voici au cinquième jour du Congrès qui sera terminé demain. Qu'avons-nous fait de bien pour la classe ouvrière, pour les cotisants de nos syndicats, qui nous observent de leurs ateliers, de leurs bureaux, de leurs chantiers ? Qu'avons-nous fait d'utile ? Rien !*

A ces paroles désabusées, opposons le puissant et émouvant appel que j'entends encore tomber, comme un cri d'union sacrée, des lèvres de S. Em. le cardinal de Cabrières. Rien n'est plus simple et plus grand, plus émouvant :

— *L'étranger, quand il nous regarde, se félicite de voir la France partagée en des partis qui semblent irréconciliables. Nous-mêmes, parfois, quand nous nous abandonnons à nos opinions personnelles, nous pouvons le regretter... Mais, aujourd'hui, au nom de ce grand esprit social qui nous soulève, je vous demande de repousser l'idée que ces apparences correspondent à des réalités.*

« *Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète, mais je suis vieux. J'ai suivi la guerre avec passion, en regrettant que mes nombreuses années ne m'aient pas permis à moi aussi, d'aller servir sous les ordres d'un chef comme celui que vous venez d'entendre. Mais l'impression qui me reste de cette guerre, c'est que sous tous ces tombeaux qui jalonnent la ligne de feu, sous tous ces tombeaux baignés de sang français, il y a un mouvement puissant qui se dessine.*

« *La France n'est plus la même. Il y a, au fond de toutes les âmes vraiment françaises, un sentiment irrésistible qui veut que notre patrie vive et recueille les fruits de notre victoire.* »

Et entendons, sachons entendre la belle et grande voix du Père Rutten, et dont tous ceux qui l'ont entendue retrouveront l'accent :

« *Nous autres, nous nous aimons.* »

ROBERT GARRIC.

Une Coopérative ouvrière

A PANTIN

Dans quelques jours la Cristallerie coopérative de Fougères dont nous avons annoncé la fondation allumera ses feux.

L'exemple donné par la province a incité les travailleurs chrétiens de la région parisienne à fonder eux aussi une coopérative dont ils étudiaient depuis plusieurs mois le projet.

C'est à Pantin que la nouvelle coopérative vient d'acquiescer un atelier de menuiserie en plein fonctionnement et dans lequel les coopérateurs exploiteront un brevet d'appareils d'élevage dont un de leurs camarades est l'inventeur.

Le capital est de 50.000 francs, divisé en actions de 100 francs, et c'est Michaud, secrétaire général des syndicats ouvriers et administrateur-délégué de la coopérative, qui reçoit les souscriptions, 5, rue Cadet.

Les statuts ont été établis avec soin, grâce au concours de deux membres de l'Union sociale des Ingénieurs catholiques.

L'affaire se présente avec les meilleures chances d'avenir. Le carnet de commandes de la nouvelle coopérative est déjà garni pour plusieurs mois. Nul doute que dans ces conditions les fondateurs ne recueillent rapidement les fonds nécessaires à la mise en marche de l'entreprise.

Le succès de la coopérative de Pantin fournira une preuve nouvelle de la vitalité et du pouvoir de réalisation des syndicats chrétiens.

Le Mouvement syndical

LES JOURNEES D'ETUDES
ET DE PRATIQUE SYNDICALES

La session d'études organisée par la C. F. T. C. s'est tenue à Paris du 14 au 18 juillet dernier. Une centaine d'auditeurs appartenant à toutes les Unions régionales ont suivi, avec le plus vif intérêt, les cours professés tout à la fois par des théoriciens de l'idée syndicale et par des hommes rompus à la pratique de l'action professionnelle.

Durant la première journée, le P. Guitton et M. E. Duthoit, président de la Commission des Semaines sociales, ont démontré la légitimité du mouvement syndical au point de vue théologique, économique et social.

Zirnheld a parlé des principes directeurs de la C. F. T. C. et Mme Simon de la situation nationale et internationale du syndicalisme.

Le 15 juillet, les revendications syndicales ont été exposées par le P. Dansette, de l'Action populaire, Maurice Eblé, du Secrétariat social de Paris, qui étudia la participation des travailleurs aux bénéfices et à la gestion des entreprises; enfin par Michaud, secrétaire général des syndicats ouvriers, et Mlle Danguy, qui ont recherché les moyens de faire aboutir ces revendications.

La troisième journée est consacrée à l'organisation syndicale.

M. l'abbé Labourt, dans une forte leçon, rappelle les vertus nécessaires au militant syndicaliste et les principes moraux qui doivent alimenter son action.

Zirnheld, Chaussoin, trésorier du bureau confédéral, et Huleux indiquent d'une façon précise et détaillée comment doivent être administrés et gérés, au point de vue financier notamment, les syndicats.

Pour illustrer ces cours, une séance avait été organisée au siège de la C. F. T. C. et du syndicat des Employés, rue Cadet, ainsi qu'aux Fédérations féminines de la rue de Séze et de la rue de l'Abbaye.

Au cours de la dernière journée enfin Maurice Guérin, Desponts et Verdin donnent des conseils pratiques sur la formation et la propagande syndicales et sur le recrutement des élites.

Les auditeurs ont été unanimes à se féliciter de la manière dont ces cours avaient été organisés.

La collaboration des professeurs qui rappelaient les grands principes directeurs et des dirigeants qui mettaient leur expérience au service de leurs camarades plus récemment venus à l'action syndicale, éclaira bien le double aspect du problème, ses deux faces : théorique et pratique.

Cette session a permis aussi à un grand nombre de syndiqués de faire connaissance de leurs camarades des autres régions. Elle a montré à tous les promesses certaines d'avenir que renferme le mouvement dont la C. F. T. C. est l'expression et auquel un nombre chaque jour plus grand de militants est résolu à se consacrer.

UNE SEMAINE SYNDICALE

L'Ecole normale sociale organise, comme chaque année, une session intensive de formation pour les propagandistes professionnels qui comptent se spécialiser dans l'action sociale et syndicale.

Cette session aura lieu du 5 au 27 août, près de Paray-le-Monial.

Elle sera suivie d'une Semaine syndicale destinée aux propagandistes et aux dirigeants de syndicats féminins, et dont les séances auront lieu à Paray-le-Monial du 27 août au 4 septembre.

DANS LA VALLEE DE LA BRUCHE

Voilà quelques semaines à peine que les ouvriers de l'industrie textile de la vallée de Bruche ont dû subir une réduction sensible de leurs salaires, et déjà ils sont informés par un avis publié dans toutes les entreprises de la vallée que les salaires seront encore une fois diminués de 4 fr. 40 par jour à partir du 13 juin. Cela fait avec la dernière réduction une diminution de 2 fr. 20 par jour. On se demande vraiment si les salaires gagnés par ces ouvriers sont donc si hauts que de telles réductions seraient justifiées. Malheureusement, il n'en est pas du tout ainsi! En fait, après la mise en vigueur de la nou-

velle décision des patrons, très rares seront les ouvriers qui gagneront encore plus de 50 francs par semaine. Qui voudrait, « serait-il l'homme le plus réactionnaire », soutenir qu'avec de tels revenus un ouvrier père de famille peut subsister ?

Si d'autre part on sait que la plupart des entreprises du textile ont, malgré la crise, fait de très bonnes affaires l'année dernière, on ne doit pas s'étonner de ce que l'effervescence qui règne parmi les ouvriers à la suite de la dernière publication est très sérieuse et que des grèves éclateront probablement très prochainement.

Il est extrêmement regrettable dans ces conditions que les ouvriers de la Vallée de Bruche n'aient pas pris jusqu'à présent un plus grand intérêt à l'organisation professionnelle. Il est grand temps qu'ils reconnaissent leur erreur, car s'ils ne se dépêchent pas de s'affilier à un syndicat professionnel pour pouvoir traiter d'égal à égal avec le patronat, ils en arriveront nécessairement de nouveau à la triste situation d'avant-guerre.

Le syndicat indépendant des ouvriers du textile a déjà pris position contre la décision des patrons dans plusieurs manifestations, il ne manquera pas de faire tout son possible pour défendre les ouvriers intéressés contre toutes mesures injustifiées et de leur obtenir, comme il a déjà pu le faire dans d'autres vallées des Vosges des conditions de travail et des salaires meilleurs. Que les ouvriers de la vallée de la Bruche ne tardent donc pas à lui donner leur adhésion.

(Du Syndicaliste indépendant).

MATHEMATIQUES SPECIALES

A l'occasion des élections au Conseil supérieur du Travail, les syndicats chrétiens ont eu la curiosité, l'indiscrétion de rechercher si certaines organisations cégétistes possédaient bien les effectifs qu'elles se vantaient d'avoir.

L'enquête à laquelle les préfets ont procédé, sur leur demande, a amené quelques piquantes constatations.

C'est ainsi qu'à Bordeaux, le préfet déclare qu'« après enquête le nombre des adhérents à l'Union des commis et comptables de la Gironde doit être ramené de 6.000 à... 2.000. Le syndicat des ouvriers de l'habillement passe de 1.500 à 400, celui des ouvriers civils de 450 à 150, etc... »

La fonte est rapide. Effets de la chaleur, sans doute...

LA LOI ASTIER

La loi Astier aura-t-elle le sort de certaines œuvres législatives fort intéressantes peut-être, mais qui restent ignorées et inopérantes ?

Certains seraient tentés de le croire en constatant la surprise de beaucoup d'industriels, cependant très avertis et au courant des questions économiques. Quand on leur parle d'une loi votée il y a deux ans — nous en avons fêté l'anniversaire le 25 juillet — rendant obligatoire pour tous les jeunes travailleurs de leurs maisons la fréquentation de Cours complémentaires et techniques, quand on leur dit qu'ils sont tenus de veiller à la régularité de ces enfants au Cours, ils vous prennent volontiers pour un revenant ayant exhumé quelque vieux parchemin ou pour un novateur encombrant.

Cependant, quels avantages on retirerait au point de vue familial, économique et national, d'une judicieuse application de cette loi !

Son but est de former des ouvriers de valeur ayant, avec des connaissances plus étendues et une conscience professionnelle plus éclairée, l'estime et l'amour de leur métier.

L'enseignement technique, imposé par la loi Astier, semble s'adapter comme il convient aux conditions économiques actuelles.

Le travail industriel ne demande plus, de l'ouvrier, les mêmes aptitudes, les mêmes qualités qu'autrefois.

Mais son effort intelligent n'est-il pas toujours nécessaire pour conduire et surtout pour obtenir le plus grand rendement

Donc, béni soit le retour qui nous réunira de nouveau toutes, joyeuses, reposées, pleines de vaillance, et que cette nouvelle année syndicale soit féconde par l'effort de chacune pour le bien de toutes.

La Secrétaire : M. S.

REUNION DU BUREAU

Première réunion. — 12 Août 1921

Devant l'extension que prend à Nantes notre section syndicale, le bureau a dû recommencer déjà ses réunions. Beaucoup de choses sont en projet et l'exposé en a été fait à cette première assemblée par la présidente, Mlle Elisabeth Goupille. Chacun de ces objets sera repris et son application étudiée et déterminée. Aujourd'hui, nous les énumérons en partie à nos syndiquées, sachant l'intérêt qu'elles y prendront toutes. A notre première réunion générale syndicale, le détail précis leur sera fourni.

Renouvellement d'un tiers du bureau. — En conformité aux statuts, il sera procédé à la réélection d'un tiers des membres du bureau, comme il doit être fait chaque année. Le vote pour cette élection aura lieu en octobre, à la première réunion générale syndicale.

Cercle d'études. — Ce cercle, où sont étudiées des questions sociales et syndicales reprendra ses réunions dès le mois d'octobre. Très suivi l'an passé, il le sera plus encore cette année. Le programme des sujets traités sera publié dans le prochain Messenger. La première réunion du Cercle d'Etude aura lieu le dimanche 9 octobre, à 8 heures 3/4 précises.

Les Cours professionnels reprendront en octobre. Voir plus loin le programme détaillé de ceux donnés au siège social du Syndicat, 18, rue Talensac. Se faire inscrire dès à présent. Outre les cours de la rue Talensac, la section Saint Pierre aura aussi les siens. Nous sommes heureux d'annoncer cette bonne nouvelle à nos syndiquées. Nous leur donnerons le détail des cours de la section Saint Pierre dans le prochain Messenger.

La Commission des Fêtes exposera dans le prochain numéro du journal ses projets pour cette année.

Cours Professionnels Syndicaux

18, rue Talensac

Durée 8 mois (gratuits pour toutes les Syndiquées)

La première session ouvre le 1^{er} octobre (durée 4 mois). La deuxième session ouvre le 1^{er} février (durée 4 mois).

Cours ménagers (le samedi après-midi)

Coupe : 16 leçons, de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (commenceront le 8 octobre). Apporter mousseline à patron. — Modes : 6 leçons, de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (commenceront le 8 octobre). Apporter ses fournitures. — Repassage : 10 leçons, de 5 h. à 7 h. (commenceront le 15 novembre). Apporter son linge à repasser.

Cours de comptabilité (2 leçons par semaine)

Première session du 3 octobre au 1^{er} février (30 leçons), de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2. Lundi et mercredi probablement.

Cours de sténo-dactylo (deux leçons par semaine)

Première session du 4 octobre au 1^{er} fé-

vrier (30 leçons), de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2. Jeudi et samedi probablement.

A toute syndiquée venant étudier sur les machines à écrire, il est demandé un droit d'usure de 0 fr. 25 l'heure, payable par semaine et d'avance. Un roulement sera établi chacune se faisant inscrire pour une heure fixe.

Cours de Français (2 leçons par semaine)

Première session, commenceront le 13 octobre, de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2. Mardi et samedi probablement.

AVIS. — La création d'un cours de cuisine est en projet. Pour tous renseignements, s'adresser à la permanence, 18, rue Talensac.

Cours d'Anglais (payants)

Deux leçons par semaine, de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2. Pour les jours des cours et les conditions, s'adresser à la permanence, 18, rue Talensac.

Syndicat de l'Aiguille

Le mardi 26 juillet, la Section des Couturières célébrait sa fête patronale dans l'église Saint-Similien.

La sainte Messe fut dite par notre zélé Directeur, puis à l'Evangile, M. le chanoine Cassard, curé de la paroisse, nous adressa la parole : après nous avoir souhaité la bienvenue, nous donna comme modèle Sainte Anne qui vécut humble et cachée quoi qu'étant d'une famille illustre ; elle remplit son existence de prières, de sacrifices et de travail.

Il fit l'application à l'ouvrière chrétienne qui, elle aussi, doit pratiquer ces vertus à l'exemple de cette grande Sainte.

Sainte Anne eut pour récompense dès cette terre, d'être la mère de la Sainte Vierge. Nous aussi nous sommes souvent récompensées par des grâces de choix dès cette vie, et nous espérons davantage la récompense de nos travaux souvent durs et pénibles, l'éternel repos.

Pour des causes majeures, la réunion qui devait compléter cette fête avait été remise au dimanche 21 août. M. le vicaire général Lemoine nous faisait l'honneur de la présider. Après les rapports de la Secrétaire et des Trésorières, M. le Vicaire général nous dit, avec une délicatesse exquise, le plaisir qu'il avait de se trouver parmi nous ; il connaissait le Syndicat de l'Aiguille mais n'avait jamais été en contact avec lui. Il nous félicita des travaux entrepris pour le bien spirituel et temporel de chaque membre, nous encouragea et souhaita beaucoup de progrès dans le recrutement, ce que chacune, il est à croire, mettra en pratique.

Ensuite, les prix, qui consistent en un livret de Caisse d'épargne, furent distribués à cinq apprenties, dont un renouvelé.

Nous voudrions en donner beaucoup plus. Que les fillettes nous arrivent, cette année, très nombreuses pour nous satisfaire.

Après quelques avis donnés par M. le Directeur, nous nous séparons heureuses et toutes disposées à recommencer une nouvelle année syndicale.

ANNICK.

La prochaine réunion générale sera le 2 octobre.

PERMANENCE

Nous rappelons à toutes nos syndiquées qu'une permanence est établie, 18, rue Talensac, tous les jours non fériés, de 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, et de 12 h. 1/2 à 13 h. 1/2. S'y adresser pour tous les renseignements.

COTISATIONS

Les syndiquées n'ayant pas encore payées leurs cotisations sont instamment priées de le faire. Cette modeste participation de chacune est nécessaire à la bonne marche du syndicat.

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

Le 2^e Congrès National

(Suite)

Le rapport d'Armand fait une grosse impression sur le Congrès, lequel est d'avis qu'il faut employer tous les moyens possibles pour sortir la Confédération d'une situation aussi précaire.

La proposition d'Armand de créer une carte confédérale obligatoire, fait l'objet d'un échange de vues très animé. Les avis sont partagés. Finalement, par 45 voix contre 30, le Congrès vote le principe de la création d'un timbre représentant la cotisation confédérale, timbre qui sera envoyé aux organisations confédérées en échange de leur cotisation.

Une deuxième motion, disant que, partout où le syndicat n'aura pas une cotisation suffisante pour payer lui-même la cotisation confédérale, ce timbre lui servira de moyen d'augmenter sa cotisation d'autant, est votée par 47 voix contre 4.

Le Rapport général

La parole est ensuite donnée à Mennelet, secrétaire général adjoint, pour la lecture du rapport général.

Nous avons enregistré, depuis un an, la fondation ou l'affiliation de 97 syndicats. A l'heure actuelle nous comptons, dans 77 départements, 541 syndicats ou sections déclarées ; si nous y ajoutons les 217 groupes locaux que comporte la Fédération des Syndicats indépendants d'Alsace-Lorraine, nous arrivons au chiffre de 758 organisations confédérées contre 578 l'an dernier. Les effectifs de la Confédération s'élèvent actuellement à 129.000 membres. Une union régionale a vu le jour en 1920, une autre a disparu ; le chiffre en est donc de 17 comme l'an dernier. Deux autres devraient pouvoir se constituer assez rapidement. Il y a un effort d'union et de cohésion qu'il est absolument indispensable d'accomplir. Trois fédérations fonctionnent actuellement : les employés, les cheminots et les membres de l'enseignement libre. Les Fédérations de la métallurgie, du textile, et du vêtement sont toujours en préparation. Mais on peut espérer qu'elles sortiront de ce Congrès définitivement constituées. La Fédération du sous-sol est également en préparation.

Pendant l'année écoulée, des actions professionnelles fort intéressantes ont été menées. Notre circulaire les a mentionnées au fur et à mesure, nous n'y reviendrons pas. Signalons simplement la grève de Laignel. Le Congrès tout entier acclame nos camarades grévistes. A cette occasion, Mennelet dit que la Confédération a été saisie d'une proposition tendant à la fondation d'une caisse de résistance. Le Congrès aura à donner son avis sur cette création éventuelle.

Mennelet fait ensuite un tableau im-

pressionnant des succès remportés par nos amis aux élections pour les conseils de prud'hommes, aux offices départementaux pour les pupilles de la nation, aux offices publics d'habitations à bon marché, aux commissions du coût de la vie, commissions paritaires, chambres de métier, etc. La liste en est fort longue. Partout nos amis revendiquent et prennent la place qui leur revient dans les divers organismes économiques et sociaux, faisant mentir une fois de plus la prétention de la C. G. T. à représenter seule la classe ouvrière.

Les syndicats ne se sont pas bornés uniquement à développer leur action revendicatrice et représentative, ils ont cherché également à accomplir parmi leurs adhérents une œuvre éducative : cercles d'études, cours de conférences ont été créés ou développés dans maints endroits. Les journées syndicales ont été très nombreuses. Les cours professionnels prennent une grande extension ainsi que les services de placement et les caisses de chômage.

La Confédération elle-même a été aussi active que les moyens mis à sa disposition le permettaient. Les Comités nationaux ont été tenus normalement. La Confédération a participé, dans la limite du mandat donné par le dernier congrès, à l'action internationale. Là encore, nos lecteurs ont été tenus au courant au fur et à mesure des événements.

Enfin, la Confédération s'est occupée des prochaines élections pour le renouvellement du Conseil supérieur du travail. Grâce à son action, les voix des syndicats cégétistes ont été ramenées à des proportions souvent très modestes. Des candidats seront présentés dans 14 groupes sur 24.

En terminant son rapport très documenté et très applaudi, Mennelet propose la création d'une caisse nationale destinée à alimenter une propagande dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

Zirnheld félicite Mennelet de son très consciencieux rapport et le met aussitôt en discussion.

Les deux propositions suivantes sont votées sans opposition :

1^o Toutes les organisations confédérées qui ne sont pas encore rattachées à une union régionale, départementale ou locale, devront le faire au plus tôt ou apporter leur concours pour la constitution d'unions là où il n'en existe pas.

Les intéressés, particulièrement les régions de l'Ouest et la Normandie décident de tenir une réunion spéciale avant la séance de l'après-midi.

2^o Les Unions régionales devront s'efforcer d'organiser leur secrétariat sur des bases solides, avec au moins un secrétaire permanent.

Il est bien entendu qu'à défaut de secrétaire permanent féminin, le secrétaire homme s'occupera de la propagande pour les travailleurs des deux sexes.

Le Congrès discute ensuite assez longuement la troisième proposition de Mennelet ainsi conçue :

3^o Pour intensifier la propagande, il sera constitué une caisse spéciale alimentée par des dons et souscriptions volontaires ; l'organisation de cette caisse est confiée au Bureau confédéral.

Après avoir écarté l'idée d'une contribution volontaire demandée régulièrement aux élèves de l'enseignement libre, le Congrès adopte cette proposition :

4^o Le Bureau confédéral est chargé d'examiner la possibilité de constituer une caisse de résistance confédérale ; donne lieu à un débat fort intéressant, notamment sur le point de savoir si cette caisse devra être constituée par professions ou seulement pour l'ensemble de la Confédération.

L'accord se fait enfin sur l'idée suivante : L'idéal est que les caisses de résistance existent dans chaque Fédération. Mais en attendant, et en outre pour pouvoir aider utilement les camarades des professions peu organisées, il sera créé une caisse confédérale.

L'admission des Fédérations

Pour terminer, l'ordre du jour appelle la ratification de l'admission des Fédérations suivantes : cheminots dont le syndicat national s'est transformé en Fédération au mois de janvier dernier, enseignement libre, métallurgie, textile, vêtement. Ces trois dernières se sont constituées définitivement le samedi 14 mai.

Verneyras, de Troyes, appelle l'attention du Congrès sur l'état d'esprit de certains cheminots, état d'esprit qui lui paraît inquiétant. Il votera l'admission, mais signale qu'il y a des cheminots qui répudient carrément la doctrine sociale catholique. Il y a un danger « révolutionnaire » dans les cheminots.

Zirnheld, après un chassé-croisé d'observations diverses, déclare nettement que le Bureau confédéral propose l'admission de la Fédération des cheminots.

(A suivre.)

Le Gérant : E. FARGIER.

NANTES. — Imprimerie DUPAS et C^o, 87, rue Saint-Clément.

Maison LEGLAS-MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCCESSIONS

Téléph. 4.81 — 9 & 11, Rue de Briord, NANTES — Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE — MEUBLES A BON MARCHÉ — RIDEAUX — LITERIE — TAPIS

Manufacture au Mont-Goguet

GRANDE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

Prix les plus réduits — Produits les plus purs

Réduction 5 %, sur présentation de leur carte, à tous les Membres des Syndicats de l'Union

SPECIALITÉS ET EAUX MINÉRALES EXCEPTÉES

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS

DECRÉ FRÈRES

Les PLUS IMPORTANTS et le MEILLEUR MARCHÉ de TOUS les MAGASINS